

Emploi saisonnier

Saison 2019

Afin d'assurer un accroissement d'activité la commune d'Excenevex recrute des agents saisonniers (H/F) pour les postes suivants :

Régisseur parking de la plage

Agents techniques

Pour l'ensemble des postes proposés, il faut avoir 18 ans.

Dossier (CV, lettre de motivation) à retourner à l'adresse ci-dessous :

Mairie, 81 rue des Ecoles 74140 EXCENEVEX

ou accueil@excenevex.fr

Date limite de dépôt : 31 MARS 2019

Pour tout renseignement :

Mairie : 04.50.72.81.27

REGISSEUR PARKING DE LA PLAGES

Durée du contrat : période estivale – 35 heures

Mission : régie parking de la plage

Activités principales (étant entendu que ces activités ne sont pas limitatives mais peuvent varier en fonction des besoins de la collectivité) :

- Billetterie du parking de la plage - vente des cartes d'abonnement et encaissement du stationnement
- Accueillir, informer et assister la clientèle
Gestion des éventuels conflits avec la clientèle
- Signaler tout dysfonctionnement au responsable
Rendre compte au quotidien des soucis rencontrés
- En cas de mauvais temps, entretien des espaces verts et des installations de la commune et de la base de loisirs

Compétences requises :

- Bonne présentation
- Maîtrise de soi

- Respect des procédures
- Sens de l'anticipation, capacité d'initiative et d'autonomie
- Rigueur et organisation
- Aisance relationnelle, courtoisie, ponctualité

Conditions de travail :

- Travail en semaine, week-ends et jours fériés
- Amplitude horaire selon planning défini : 9 h – 12 h / 13 h – 17 h 30
- Capacité à travailler en équipe
- Permis B obligatoire

AGENT TECHNIQUE

Durée du contrat : période estivale – 35 h

Mission : entretien des espaces verts et des installations de la commune et de la base de loisirs

Activités principales (étant entendu que ces activités ne sont pas limitatives mais peuvent varier en fonction des besoins de la collectivité) :

- entretien des espaces verts et des installations de la commune et de la base de loisirs

Compétences requises :

- Bonne présentation
- Maîtrise de soi
- Respect des procédures
- Sens de l'anticipation, capacité d'initiative et d'autonomie
- Rigueur et organisation
- Aisance relationnelle, courtoisie, ponctualité
- Polyvalence

Conditions de travail :

- Travail en semaine, week-ends et jours fériés
- Amplitude horaire selon planning défini : 6 h - 12 h ou 12 h – 17 h
- Capacité à travailler en équipe
- Permis B obligatoire